

# NICE : Sécurité au CHU de Nice Pasteur > Mise en place de mesures d'urgence

NICE : Christian Estrosi remercie le Préfet des Alpes-Maritimes pour la mise en place de mesures d'urgence.



**Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :**

*«Le Préfet des Alpes-Maritimes, que j'avais alerté au mois de juillet sur les agressions que subissent les professionnels du CHU de Nice, et sur les conséquences que cela implique pour les patients qu'ils reçoivent, a répondu favorablement à ma demande de mise en place de mesures d'urgence et je tiens à l'en remercier. Après une réunion qui s'est tenue en urgence à la préfecture et qui a permis de dégager des pistes*

d'amélioration, notamment sur la réactivité des forces de l'ordre face aux alertes déclenchées par les agents hospitaliers, le Préfet vient de m'assurer de la nomination d'un référent de la Police Nationale dédié aux victimes d'agressions. Cet agent facilitera les dépôts de plaintes et leurs suivis, pour une plus grande réactivité et afin d'éviter qu'un sentiment d'impunité ne s'installe. De même, la Police Municipale de Nice et la Maison pour l'Accueil des Victimes ont désigné des référents qui constituent des interlocuteurs privilégiés pour les agents hospitaliers. Par ailleurs et afin de renforcer une présence préventive, j'ai demandé à la Police Municipale de multiplier les passages et prises de contact aux urgences du CHU Pasteur. Ces mesures viennent compléter ce que la Ville de Nice avait déjà mis en place. En effet, un contact constant est établi par les agents de la Police Municipale de Nice. Ceux-ci ont également mis à disposition de l'établissement hospitalier plusieurs boutons d'alerte directement reliés au Centre de Supervision Urbain. Ces demandes m'avaient été relayées par les organisations syndicales – et tout particulièrement par Force Ouvrière. Elles peuvent aujourd'hui être mises en œuvre. Je veux exprimer à nouveau tout mon soutien aux professionnels de santé et les assurer de l'écoute attentive de la Ville de Nice».